

<http://websyndicats.vjf.cnrs.fr/snrscgt/spip.php?article2119>

La réalité des revalorisations salariales pour les personnels de la Recherche

- ACTUALITES - Dossiers Thématiques - GRILLES - PPCR : décrets 2017-852 et 2017-853 -

Date de mise en ligne :

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

[Notre analyse globale des décrets 2017-852, 2017-853 et les déséquilibres entre grilles](#)

[Notre analyse des décrets 2017-852 et 2017-853 corps par corps](#)

[Adjoint Technique Technicien Assistant ingénieur Ingénieur d'études Ingénieur de recherche Chargé de recherche Directeur de recherche](#)

[Notre analyse globale du décret 2017-852 et les déséquilibres entre grilles](#)

[Notre analyse du décret 2017-852 corps par corps](#)

[Les revendications salariales du SNTRS-CGT](#)

[Les vœux de la CGT votés au CT-MESR](#)

[Pourquoi la CGT a voté CONTRE les décrets d'application](#)

[Décret n° 2017-852 du 6 mai 2017 portant sur l'application du PPCR à l'Enseignement Supérieur et la recherche](#)

[Décret n° 2017-853 du 6 mai 2017 modifiant plusieurs décrets fixant les échelonnements indiciaires de certains corps relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche](#)